

DELIBERATION N° 03/01**Du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Zacharie**

Concernant le nouveau prestataire pour le service de portage de repas

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à 18 heures,

Le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques COULOMB, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation du Conseil d'Administration du CCAS : le 10 mars 2023

Présents : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, MORACCHINI Encarnacion, POZZI Monique, BOUHAFS Hayette et MM. PASCAL Paul, SOMA Jacques, BERTOLOTTI Jacques, BOUTRY Marcel.Absent :Absents ayant donné procuration : M. COULOMB Jean-Jacques et Mme BROCHIER Christiane

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents :Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Madame la Vice-Présidente du CCAS rappelle que le dernier prestataire ne nous a pas donné entière satisfaction.

Plusieurs adhérents s'étant plaints de la qualité des repas, Madame ROYER propose un nouveau prestataire « COIN APÉRO REPAS ».

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir délibéré autorise Madame ROYER à signer la convention inhérente à cette consultation.

La Vice-Présidente,

A blue circular stamp of the CCAS of Saint-Zacharie is visible. The stamp contains the text 'Centre Communal d'Action Sociale SAINT-ZACHARIE' around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp. Below the stamp, the name 'Carole ROYER' is printed in blue.

Carole ROYER